

Je soussigné déclare d'avoir reçu deux cents quarante cinq ^{liures} que Challe, gaubert mon frere
son il est obligé de me faire dans la suite de partage entre nous pour égale par

Donc je le tien quitte a connoissance ce vint a huit may 1787

IP GAUBERT

sur ce qui est acquis a etoit tout réglé et entre tous les argens fournis.

pour tous les affaires de la communauté de connoissance ou tailles pour égale par

de l'année 1787 Don tout compte tout content de jour surdit

IP GAUBERT